

INDICATOR™ BLUE

Marqueur de répartition de vaporisation

**Usages : gazons, aménagements paysagers,
zones industrielles, municipales et utilitaires et emprises**

CONTENU NET : 0.946L, 4L

MATIÈRES ACTIVES : Teinture, agents de couplage et matières inertes.....100 %

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

INDICATOR BLUE est un colorant de vaporisation en concentré liquide facile à utiliser. Il est non toxique et a été conçu pour usage comme marqueur de pulvérisation temporaire que l'on ajoute à des pesticides et autres bouillies. INDICATOR BLUE permet à l'opérateur antiparasitaire de déterminer où il a déjà pulvérisé un produit en laissant une marque bleue temporaire très visible. Ce colorant se mélange bien avec bon nombre de liquides et il se dissipe rapidement. En voyant où l'on a déjà pulvérisé le produit, on évite les chevauchements et manques coûteux. Le colorant permet également de signaler toute dérive ou application irrégulière.

INDICATOR BLUE peut être utilisé dans de nombreux endroits tels que les terrains de golf, terrains de gymnastique, zones utilitaires, cimetières, parcs, pelouses, propriétés municipales, emprises, zones industrielles ou forestières et bien d'autres zones herbeuses.

ATTENTION : TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas avaler.

MISES EN GARDE

NE PAS contaminer les sources d'eau par le ruissellement provenant du nettoyage de l'équipement, de l'élimination des eaux de nettoyage de l'équipement ou des résidus de la bouillie de pulvérisation. Porter une protection des yeux et des gants de caoutchouc lors de la manipulation ou de l'utilisation d'INDICATOR BLUE.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

Entreposer dans le contenant d'origine seulement. Garder le contenant fermé hermétiquement et empêcher l'eau d'entrer en contact avec le contenu. Entreposer à une température supérieure à 0 °C pour empêcher le produit de geler. Ne pas contaminer la nourriture humaine ou animale en cas de fuite ou de déversement ou lors de l'élimination du produit. Ne pas entreposer avec des oxydants ou du nitrate d'ammonium. Rincer trois fois et recycler ou éliminer le contenant conformément aux réglementations municipale, provinciale et fédérale.

DOSES D'EMPLOI

Bien agiter avant l'emploi. Appliquer 0,946 L d'INDICATOR BLUE par 378,5 L de bouillie de pulvérisation. Lorsqu'on utilise un pulvérisateur dorsal, ajouter 2,5 mL/litre ou 50 mL/20 litres. Ajouter INDICATOR BLUE au réservoir de pulvérisation lorsqu'il est rempli

à moitié. On peut augmenter ou diminuer la dose. La répartition de la vaporisation sera plus foncée en augmentant la dose. L'intensité de la coloration peut varier selon la couleur et la hauteur du gazon, les doses de pulvérisation et la condition de l'eau.

Pour connaître la dose optimale d'INDICATOR BLUE, faire un essai avec la bouillie et INDICATOR BLUE avant l'utilisation, puis modifier la dose au besoin. Adopter une dose pratique et économique.

INDICATOR BLUE peut être utilisé avec tout type de pulvérisateur, p. ex., un pulvérisateur dorsal, à tuyau à main ou autre. On peut utiliser des doses inférieures sur un sol dénudé, du gravier et des emprises d'autoroutes. La dose indiquée s'applique plutôt aux pelouses, aux aménagements paysagers et grandes étendues de gazon et aux emprises générales. Modifier la dose pour qu'elle soit à la fois pratique et économique.

PREMIERS SOINS

Inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Pratiquer la respiration artificielle SEULEMENT si la victime ne respire plus. Pratiquer la réanimation cardio-respiratoire (RCR) si la victime ne respire pas ET s'il y a absence de pouls. Recourir **IMMÉDIATEMENT** à de l'aide médicale.

Contact avec la peau : Rincer la peau à l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Commencer à rincer en retirant les vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, répéter l'opération. Recourir **IMMÉDIATEMENT** à de l'aide médicale.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux avec une quantité abondante d'eau courante pendant au moins 20 minutes. Garder les paupières écartées pendant l'opération. Si l'irritation persiste, répéter l'opération. Recourir **IMMÉDIATEMENT** à de l'aide médicale.

Ingestion : Si la victime est alerte et qu'elle n'est pas prise de convulsions, rincer la bouche et donner à boire 200 à 300 mL (1 tasse) d'eau pour diluer la matière. En cas de vomissement spontané, faire pencher la victime vers l'avant, la tête vers le bas, pour qu'elle n'aspire pas de vomissures, rincer l'intérieur de la bouche et faire boire encore de l'eau. Recourir **IMMÉDIATEMENT** à de l'aide médicale.

GARANTIE

Le vendeur garantit que le présent produit se conforme à la description chimique qui en est faite et se prête raisonnablement au but énoncé sur l'étiquette lorsqu'il est utilisé conformément au mode d'emploi dans des conditions normales d'usage, mais ni la présente garantie ni aucune autre garantie de qualité marchande d'applicabilité à un but particulier, explicite ou implicite, ne s'étend à l'utilisation de ce produit contrairement au mode d'emploi figurant sur l'étiquette, ou dans des conditions anormales, ou dans des conditions que le vendeur ne saurait raisonnablement prévoir, et l'acheteur assume le risque de tout usage de ce genre.

